

## PRATIQUES DES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN 2022 CHEZ LES ADOLESCENTS DE 17 ANS

### RÉSUMÉ

— Les jeux de grattage constituent le premier type de jeu d'argent et de hasard (JAH) pratiqué par les adolescents de 17 ans (un adolescent sur cinq), suivis par les paris sportifs (un adolescent sur dix).

— Les fréquences de pratiques des JAH varient fortement selon le type de jeu, la pratique hebdomadaire reste cependant limitée et concerne principalement les paris sportifs.

— Une tendance à sous-évaluer les pertes et/ou à surévaluer les gains : près de la moitié des parieurs sportifs estiment gagner de l'argent.

— Il existe des disparités territoriales avec une pratique de JAH plus marquée parmi les adolescents de

Bourgogne-Franche-Comté, des Hauts-de-France et de Bretagne, et moins marquée chez ceux d'Île-de-France.

— Des différences importantes de pratiques apparaissent selon le sexe et la situation scolaire : des garçons davantage joueurs dans l'année, une prévalence de JAH au cours de l'année moindre parmi les élèves en enseignement général ou technologique.

— Environ un joueur dans l'année sur dix présenterait un risque de jeu problématique.

— Le jeu hebdomadaire et la pratique des paris sportifs sont parmi les premiers facteurs de risque du jeu problématique.

### SOMMAIRE

Introduction	2	Conclusion	15
Caractéristiques sociodémographiques des joueurs	4	Repères méthodologiques	16
Modalités de jeu	10	Bibliographie	17
Le jeu problématique	13		

# INTRODUCTION

La fin de l'adolescence est une période propice à l'expérimentation des jeux d'argent et de hasard (JAH), dont la pratique précoce et répétée est susceptible d'entraîner une pratique de jeu problématique, à l'instar de la consommation de substances psychoactives (INSERM, 2014). Ce comportement relève du champ des addictions comportementales, dénommées parfois « addictions sans produit », qui sont définies comme « la focalisation sur un objet d'intérêt unique (ou très prévalent), devenu un véritable besoin plus qu'un désir, et la poursuite de ce comportement malgré ses conséquences négatives sur la vie sociale ou affective ou sur la santé » (Reynaud *et al.*, 2016). Si le concept d'addiction comportementale est relativement récent, la dépendance liée au jeu d'argent est décrite dès le XVI<sup>e</sup> siècle (Inserm, 2008, 2014 ; Nadeau et Valleur, 2014). Les JAH sont des « jeux faisant naître l'espérance d'un gain qui serait dû, même partiellement, au hasard et pour lesquels un sacrifice financier est exigé »<sup>1</sup>.

L'enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD) mis en place par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) se déroule auprès de tous les adolescents de 17 ans convoqués à la Journée défense et citoyenneté (JDC). L'enquête a intégré, pour la première fois en 2011, un module de questions sur la thématique des JAH qui a ensuite été renouvelé lors des enquêtes 2017 (Brissot *et al.*, 2018) et 2022, offrant ainsi une évolution des pratiques à l'adolescence au cours de la décennie passée. Faisant suite à une première publication des résultats principaux (OFDT, 2023) à l'automne 2023 qui s'attachait notamment à mettre en avant les grandes évolutions de la pratique des JAH intervenues sur la période 2011-2022, ce document propose une analyse détaillée des joueurs en 2022.

Le module JAH de l'enquête 2022 aborde les types de jeux de manière plus fine que lors des deux vagues d'enquêtes précédentes. Ainsi, la pratique des JAH est questionnée selon les six catégories de jeux suivantes :

- les jeux de tirage (type Loto®, Amigo®) et les jeux de grattage (Cash®, Morpion®) regroupés auparavant sous la dénomination commune de « jeux de loterie » ;
- les paris sportifs et les paris hippiques regroupés auparavant sous la dénomination commune de « jeux de pronostics » ;
- le poker et les jeux de casino/machines à sous regroupés auparavant sous la dénomination commune de « jeux de casino » (encadré « Les jeux d'argent et de hasard », p. 3).

Cette grille d'analyse permet de proposer, à la lumière de données sociodémographiques disponibles dans l'enquête, un éclairage plus fin de ces premières pratiques de JAH à l'adolescence.

De fait, chacune des six catégories de jeu d'argent et de hasard étudiée repose sur une mécanique de jeu dont les modalités d'offre sont régies par un cadre réglementaire spécifique. Par exemple, les jeux de grattage diffèrent des jeux de tirage, tant dans le panel des gains possibles que dans les modalités de jeu. De plus, le cadre réglementaire varie selon le canal de distribution. De même, l'offre de paris sportifs diffère selon que les paris sont réalisés sur un site de jeu en ligne ou en points de vente.

Outre ce nouvel éclairage, l'enquête ESCAPAD 2022 comporte un questionnement spécifique à la pratique des paris sportifs relatif au comportement de mise, au comportement de jeu sur Internet et à l'auto-évaluation de l'impact monétaire de la pratique de ce JAH. Ces informations apportent de nouveaux éléments sur les modalités de pratique des paris sportifs en population adolescente.

La première partie de cette note s'attache à décrire les profils des joueurs pour chaque type de JAH en fonction des caractéristiques sociodémographiques des joueurs. Les jeux de tirage et les jeux de grattage sont-ils pratiqués à parts égales et à la même fréquence ? Le sexe, la situation scolaire et la situation socioprofessionnelle des parents ont-ils une incidence sur les modalités de pratique des JAH ? De la même façon, ces questions se posent pour les jeux de paris sportifs et de paris hippiques ainsi que pour le poker et les jeux de casino. Proposée pour la première fois, une analyse à l'échelle régionale révèle

1. Article L320-1 du code de la sécurité intérieure modifié par l'ordonnance n°2019-1015 du 2 octobre 2019 - art. 2.

l'existence de disparités territoriales, tant sur la pratique annuelle des JAH que sur la pratique de jeu hebdomadaire. Une approche géographique basée sur la taille de l'unité urbaine de résidence de l'adolescent vient compléter cette analyse.

Une deuxième partie s'attache à décrire les modalités de pratique des JAH chez les adolescents de 17 ans, telles que la place d'Internet et les principales associations des JAH. Observe-t-on des différences dans l'usage d'Internet selon le type de JAH ? La multi-activité, c'est-à-dire le fait de jouer à plusieurs types de JAH, est-elle une pratique répandue parmi les joueurs de 17 ans ? Un focus sur les comportements des joueurs de paris sportifs est également proposé.

Enfin, la dernière partie de cette note concerne les impacts négatifs que la pratique des JAH peut engendrer chez les adolescents de 17 ans, en mettant en avant l'existence et l'identification de certains facteurs de risque dans la survenue du jeu problématique.

## Les jeux d'argent et de hasard (JAH)

Si tous ces jeux dépendent du hasard au sens où l'issue n'est jamais connue à l'avance et ne peut pas être déterminée par le joueur/parieur, les différents types de JAH, selon leurs modalités respectives, offrent cependant la possibilité d'adopter des comportements plus ou moins risqués afin de minimiser les pertes ou inversement de maximiser les gains (il s'agit principalement des jeux de cartes et notamment du poker dans la mesure où le joueur peut adopter en cours de partie différentes positions et modifier l'issue, sans pour autant supprimer la part de hasard). Ces différentes modalités variant fortement d'un JAH à l'autre, il est probable qu'elles engendrent des pratiques et des attentes différentes. La loi interdit de vendre à des mineurs des jeux d'argent et de hasard dont l'offre publique est autorisée par la loi. Les opérateurs de JAH légalement autorisés sont tenus de faire obstacle à la participation de mineurs, même émancipés, aux activités de jeu ou de pari qu'ils proposent\*.

**Les jeux de tirage** sont des jeux pour lesquels l'intervention du hasard est organisée sous la forme d'un tirage. Il s'agit de miser de l'argent sur une combinaison de numéros dans le but de trouver tout ou partie des numéros tirés au sort (EuroMillions®, Loto®, Keno®, Amigo®...). La Française des jeux (FDJ) est la seule habilitée à commercialiser ces jeux en points de vente et sur Internet.

**Les jeux de grattage** ou jeux instantanés sont des jeux dont les supports, matériels ou immatériels, font l'objet d'émissions d'un nombre déterminé d'unités de jeux, chaque émission étant constituée d'un ou de plusieurs blocs comportant le même tableau de lots. Le résultat peut être appréhendé de façon instantanée à la suite d'une action du joueur. La FDJ en a le monopole en points de vente et sur Internet.

Les jeux de grattage et les jeux de tirage forment ce que l'on appelle des jeux de loterie.

**Les paris sportifs** consistent à parier sur la prédiction d'un événement lors d'une rencontre sportive (victoire d'une équipe, nombre de points marqués...). Pour ces jeux, il n'est pas possible de déterminer les probabilités des différents événements. L'estimation des chances de gagner repose sur la croyance des joueurs, voire leurs expériences et connaissances du champ : les anticipations des autres joueurs résumées par les cotes sont souvent perçues comme l'expression des

chances (probabilités) qu'une issue se réalise. Pour ces jeux, les mises sont fixées par les joueurs qui peuvent, ainsi, adopter différents comportements selon leur degré d'aversion pour le risque (miser plus ou moins d'argent, prendre plusieurs paris en même temps afin de limiter leurs éventuelles pertes, etc.). Les paris sportifs sont commercialisés en points de vente (monopole FDJ) ainsi que sur Internet où sont présents plusieurs opérateurs (marché concurrentiel).

**Les paris hippiques** reprennent le même principe que les paris sportifs en prédisant l'issue d'une course de chevaux (ordre et rang d'arrivée d'un cheval...). Il existe une large gamme de paris et de combinaisons possibles. La cote d'un cheval permet de déterminer les chances qu'il a par rapport aux autres de remporter la course. Les paris hippiques sont commercialisés en points de vente auprès du Pari mutuel urbain (PMU) qui en a l'exclusivité ainsi que par plusieurs opérateurs sur Internet (marché concurrentiel).

**Le poker** est un type de jeu de cartes comprenant de nombreuses formules et variantes. Il se pratique à plusieurs joueurs avec un jeu généralement de cinquante-deux cartes et des jetons représentant les sommes mises. Le but du jeu est de remporter les jetons des adversaires en constituant la meilleure combinaison de cartes. Contrairement aux jeux de pronostics ou de tirage, les jeux de cartes offrent la possibilité d'influencer le cours du jeu sans pour autant supprimer la part du hasard. Généralement, ce type de jeu réclame une certaine connaissance et de l'expérience. Le poker peut se jouer dans un établissement de casino ou des clubs de jeux, ou sur Internet auprès de différents opérateurs (marché concurrentiel).

**Les machines à sous et jeux de casino** regroupent différents types de jeux pratiqués historiquement dans un casino : jeux de table comme la roulette, le black jack, le poker, machines à sous (rouleaux). Ces jeux peuvent avoir lieu dans des établissements de casino ainsi que dans des clubs de jeux parisiens, à l'exception des machines à sous qui ne sont présentes que dans les casinos. Ce type de jeux n'est pas disponible légalement sur Internet.

\* Article L.320-8 du code de la sécurité intérieure modifié par l'ordonnance n°2019-1015 du 2 octobre 2019 - art. 2.

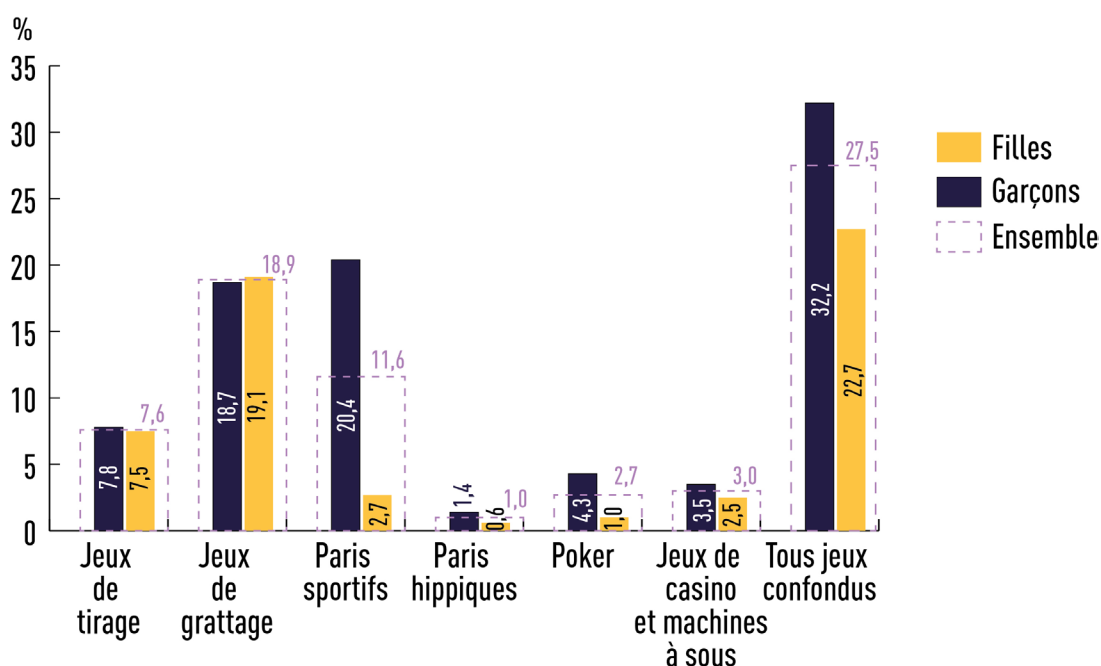
# CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES JOUEURS

## Des différences de sexe qui ne concernent que certains types de jeux

En 2022, plus d'un adolescent de 17 ans sur quatre a déclaré avoir joué à un JAH au cours des douze derniers mois<sup>2</sup> (27,5 %). Les jeux de grattage sont les plus concernés (18,9 %), suivis des paris sportifs (11,6 %) et des jeux de tirage (7,6 %) (figure 1). La pratique des autres types de JAH (jeux de casino et machines à sous, poker et paris hippiques) est plus marginale.

Les garçons (32,2 %) sont plus nombreux que les filles (22,7 %) à avoir déclaré jouer dans l'année. Cette surreprésentation des garçons n'est cependant pas vérifiée pour tous les types de JAH. Les jeux de grattage ainsi que les jeux de tirage sont pratiqués à proportion égale par les deux sexes (18,7 % chez les garçons et 19,1 % chez les filles, et 7,8 % chez les garçons et 7,5 % chez les filles, respectivement). Pour les autres types de JAH, le niveau de participation est plus élevé chez les garçons, particulièrement pour les paris sportifs (20,4 % chez les garçons vs 2,7 % chez les filles), le poker (4,3 % vs 1,0 %) et les paris hippiques (1,4 % vs 0,6 %).

Figure 1. Part des adolescents de 17 ans ayant joué à un JAH au cours des douze derniers mois par type de jeux selon le sexe en 2022 (%)



Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : 7,6 % des adolescents de 17 ans ont misé de l'argent à un jeu de tirage au cours de l'année (7,8 % parmi les garçons ; 7,5 % parmi les filles).

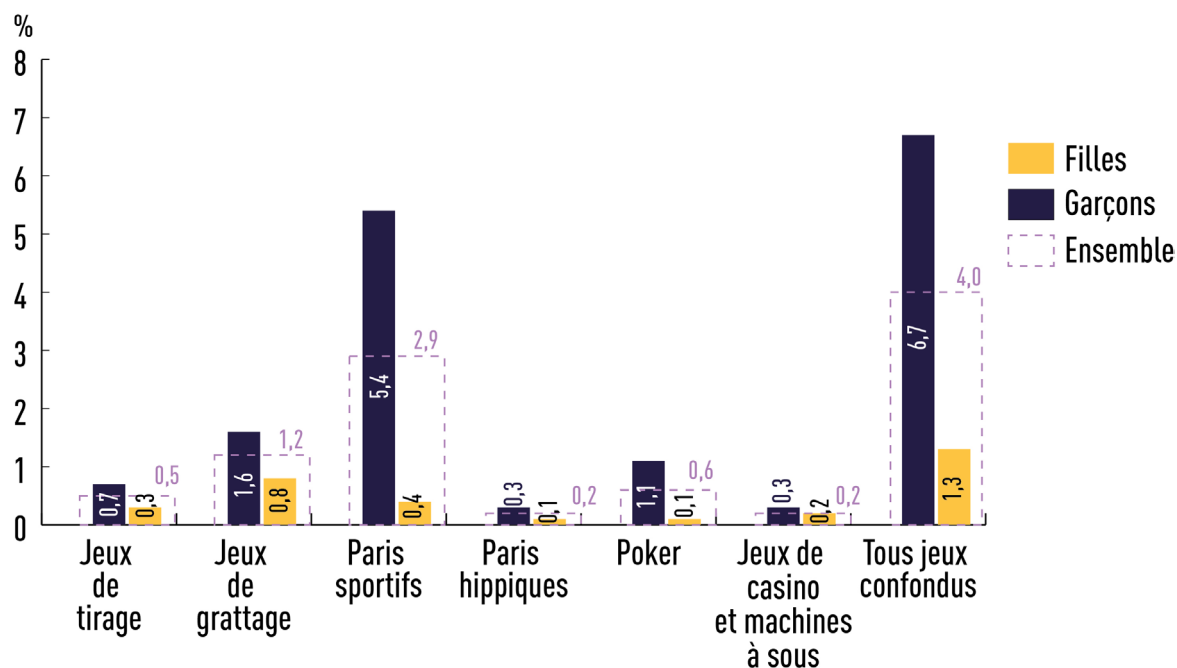
## La plupart des joueurs hebdomadaires sont des garçons

Pour chacun des six types de JAH étudiés, le joueur dans l'année était invité à déclarer sa fréquence habituelle de jeu au cours des douze derniers mois (encadré « Repères méthodologiques », p. 16).

Tous JAH confondus, 4,0 % des adolescents de 17 ans ont misé de l'argent au moins une fois par semaine en 2022. La pratique hebdomadaire des JAH est cinq fois plus importante chez les garçons que chez les filles (6,7 % vs 1,3 %).

2. Pour une définition des différents indicateurs de pratiques des JAH, cf. encadré « Repères méthodologiques », p 16.

Figure 2. Part des adolescents de 17 ans ayant joué au moins une fois par semaine à un JAH par type de jeux et selon le sexe en 2022 (%)



Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : 0,5 % des adolescents de 17 ans ont misé de l'argent à un jeu de tirage au moins une fois par semaine au cours de l'année (0,7 % parmi les garçons ; 0,3 % parmi les filles).

Les paris sportifs sont ceux pour lesquels la fréquence de jeu hebdomadaire (figure 2) est la plus importante (2,9 % des adolescents). Le jeu hebdomadaire concerne très majoritairement les garçons : 5,4 % vs 0,4 %.

La pratique hebdomadaire des jeux de grattage et de tirage est beaucoup plus limitée (respectivement 1,2 % et 0,5 % des adolescents). Bien que la prévalence de pratique de ces JAH dans l'année ne soit pas différente en fonction du sexe, leur pratique hebdomadaire concerne principalement les garçons : 1,6 % vs 0,8 % pour les jeux de grattage et 0,7 % vs 0,3 % pour les jeux de tirage.

Enfin, la pratique hebdomadaire des paris hippiques tout comme celle des jeux de casino et de machines à sous reste marginale et ne concerne que 0,2 % des adolescents de 17 ans.

## La pratique des JAH est fortement corrélée avec la situation scolaire

Alors que les adolescents de 17 ans scolarisés en filière générale ou technologique sont moins nombreux à avoir joué à des JAH au cours des douze derniers mois ou de façon hebdomadaire, et ce quel que soit le type de jeux, ceux scolarisés en filière professionnelle sont plus exposés et les apprentis et les non-scolarisés le sont encore davantage (tableau 1). Ainsi, tous types de jeux confondus, la pratique au cours des douze derniers mois concerne 25,1 % des élèves en lycée général ou technologique, 30,4 % des élèves en lycée professionnel, 37,6 % des élèves non scolarisés et 40,3 % des apprentis. L'écart relatif est encore plus important à propos de la pratique hebdomadaire : alors qu'elle concerne 2,8 % des élèves en lycée général ou technologique, cette proportion est deux fois plus importante chez les élèves en lycée professionnel (5,6 %) et trois à quatre fois plus importante chez les apprentis (9,4 %) et les adolescents non scolarisés (10,3 %).

Tableau 1. Pratique des JAH des adolescents de 17 ans par type de jeu selon la situation scolaire en 2022 (%)

		Élèves en lycée général ou technologique	Élèves en lycée professionnel	Apprentis	Adolescents non scolarisés
Pratique au cours des 12 derniers mois	Jeux de tirage	6,8*	7,9	13,2*	12,8*
	Jeux de grattage	16,8*	21,9*	31,9*	26,3*
	Paris sportifs	9,7*	13,2*	22,5*	18,7*
	Paris hippiques	0,9	0,8	1,8	1,5
	Poker	2,4	2,0	3,7	6,3*
	Jeux de casino et machines à sous	2,6*	3,2	3,9	6,2*
	<b>Tous JAH confondus</b>	<b>25,1*</b>	<b>30,4*</b>	<b>40,3*</b>	<b>37,6*</b>
Pratique hebdomadaire	Jeux de tirage	0,3*	1,0*	1,3	1,2
	Jeux de grattage	0,6*	1,8*	4,7*	4,6*
	Paris sportifs	2,1*	4,0*	7,1*	7,5*
	Paris hippiques	0,1*	0,2	0,9*	1,2*
	Poker	0,3*	0,6	2,3*	2,2*
	Jeux de casino et machines à sous	0,1*	0,3	0,8*	1,3*
	<b>Tous JAH confondus</b>	<b>2,8*</b>	<b>5,6*</b>	<b>9,4*</b>	<b>10,3*</b>

Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

\* : test du Chi-2 significatif au seuil 0,05 pour la comparaison de chaque situation scolaire vis-à-vis des autres. Si le pourcentage est en **bleu**, la valeur est inférieure ; s'il est en **rouge**, la valeur est supérieure.

Clé de lecture : 6,8 % des élèves en lycée général ont déclaré avoir joué dans l'année à un jeu de tirage. Soit une proportion statistiquement inférieure aux autres adolescents qu'ils soient en lycée professionnel, en apprentissage ou non scolarisés.

## Des disparités territoriales dans la pratique des JAH à l'adolescence

Le niveau de pratique de JAH au cours de l'année varie sensiblement selon les régions. Sur les douze régions que compte la France hexagonale, quatre d'entre elles affichent des niveaux de pratique de JAH significativement différents de la moyenne générale :

- En Bourgogne-Franche-Comté, plus d'un tiers des adolescents de 17 ans (35,7 %) a déclaré jouer dans l'année, soit une différence de + 8,2 points comparativement à la moyenne (27,5 %) (figure 3). On recense également davantage de joueurs dans l'année dans la région Bretagne (34,9 % vs 27,5 %, soit + 7,4 points) et la région Hauts-de-France (30,9 % vs 27,5 %, soit + 3,5 points<sup>3</sup>).

- Seule la région Île-de-France apparaît significativement inférieure (21,9 % vs 27,5 %, soit - 5,6 points).

Concernant le jeu hebdomadaire, seules deux régions se démarquent de la moyenne du territoire hexagonal :

- Près d'un adolescent sur dix résidant en Bourgogne-Franche-Comté a déclaré une pratique hebdomadaire des JAH (9,5 % vs 4,0 %, soit + 5,5 points).

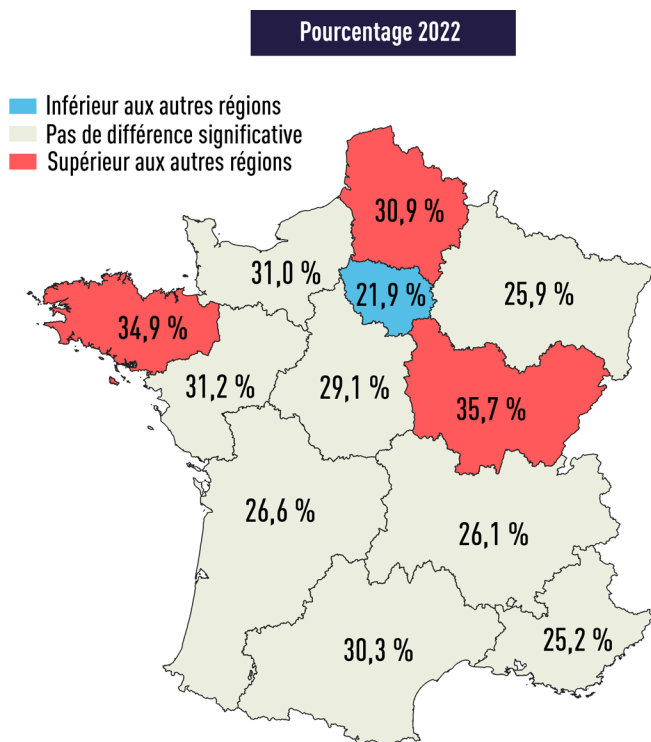
- En région Auvergne-Rhône-Alpes, ils étaient seulement 2,7 % à déclarer une pratique hebdomadaire (soit - 1,3 point par rapport à la moyenne) (figure 4).

À noter que la Bourgogne-Franche-Comté apparaît donc comme le seul territoire pour lequel on observe une pratique des JAH dans l'année et hebdomadaire significativement supérieure au reste du territoire hexagonal.

3. N.B. : Compte tenu des règles en matière d'arrondis, la soustraction de deux prévalences peut ne pas correspondre exactement aux chiffres donnés dans le texte.



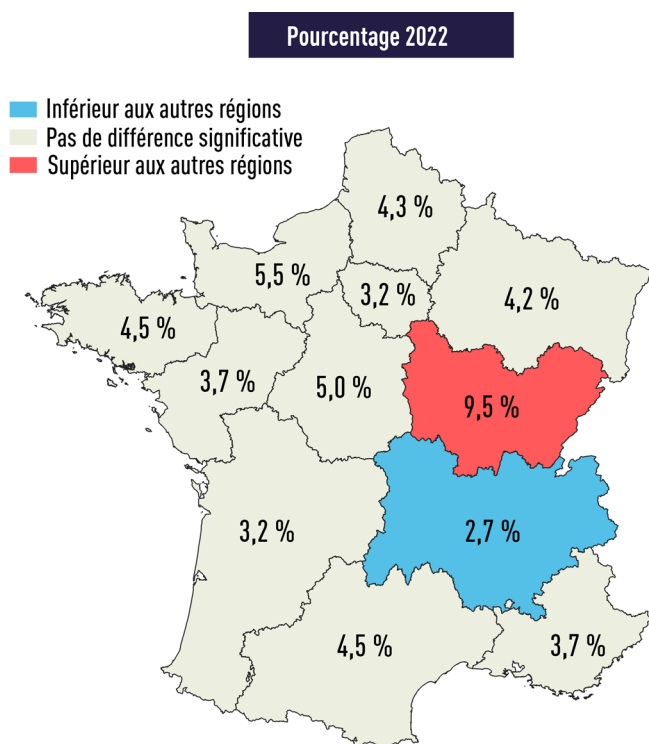
Figure 3. Part des adolescents de 17 ans ayant joué à un jeu d'argent et de hasard dans l'année par région de France hexagonale en 2022 (%)



Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : 30,9 % des adolescents de 17 ans résidant dans la région Hauts-de-France ont misé de l'argent à un JAH au cours de l'année, une prévalence significativement supérieure au reste de la France hexagonale (27,5 %).

Figure 4. Part des adolescents de 17 ans jouant au moins une fois par semaine à un jeu d'argent et de hasard par région de France hexagonale en 2022 (%)



Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : 4,3 % des adolescents de 17 ans résidant dans la région Hauts-de-France ont misé de l'argent à un JAH au moins une fois par semaine au cours de l'année, une prévalence similaire au reste de la France hexagonale (4,0 %).

## Une pratique des JAH à l'adolescence globalement plus répandue dans les grandes villes que dans les plus petites agglomérations

Une autre façon d'appréhender d'éventuelles disparités territoriales consiste à observer les pratiques des JAH selon la concentration urbaine de la zone de résidence des répondants. Ainsi, certaines pratiques des JAH se révèlent plus importantes parmi les adolescents résidant au sein de grandes agglomérations : 13,2 % des adolescents de 17 ans vivant au sein d'une agglomération de plus de 200 000 habitants ont misé de l'argent à un pari sportif au cours de l'année, contre 10,9 % parmi ceux vivant dans une agglomération dont la taille est comprise entre 20 000 et 199 999 habitants (tableau 2). Ce même constat s'applique pour les jeux de casino et de machines à sous (3,4 % vs 1,7 %). À l'inverse, les jeux de grattage sont moins pratiqués dans les grandes agglomérations : pratique partagée par 14,5 % des adolescents de 17 ans vivant au sein d'une agglomération de plus de 200 000 habitants, contre 20,1 % pour ceux vivant dans une agglomération dont la taille est comprise entre 20 000 et 199 999 habitants.

Globalement, on observe, un gradient entre la pratique des JAH et la catégorie d'agglomération : plus l'agglomération de vie est peuplée, moins la pratique des JAH parmi les adolescents est importante. Cependant, cette tendance générale cache deux orientations différentes selon qu'il s'agit des paris sportifs ou des jeux de loterie (tirage, grattage) : le gradient est bien dans le sens d'une pratique plus répandue dans les grandes agglomérations pour les jeux de paris sportifs, mais ce gradient est inversé pour les jeux de loterie. Ainsi, la part des adolescents ayant misé de l'argent à un pari sportif s'accroît avec la taille de l'agglomération. Pour les autres types des JAH (paris hippiques, poker, jeux de casino et de machines à sous), aucune véritable tendance ne transparaît.

**Tableau 2. Part des adolescents de 17 ans ayant joué à un jeu de hasard et d'argent selon la taille d'agglomération de résidence en 2022 (%)**

Activités de jeux d'argent et de hasard	Taille de l'unité d'agglomération						Ensemble	Tendance	
	Commune rurale		2 000 à 19 999 habitants		20 000 à 199 999 habitants				200 000 habitants et plus
Jeux de tirage	9,2	~	9,6	~	7,7	~	6,1	7,6	***
Jeux de grattage	24,9	>	21,5	~	20,1	>	14,5	18,9	***
Paris sportifs	10,0	~	10,6	~	10,9	<	13,2	11,6	***
Paris hippiques	1,1	~	1,1	~	0,5	~	1,1	1,0	NS
Poker	2,1	~	2,2	~	3,2	~	2,9	2,7	NS
Jeux de casino et machines à sous	3,4	~	3,4	>	1,7	<	3,4	3,0	NS
Joueurs JAH	31,6	~	29,2	~	27,7	~	25,0	27,5	***

~ : la valeur à gauche du symbole n'est pas significativement différente de celle de droite (au sens du test du Khi-2)

< : la valeur à gauche du symbole est significativement inférieure à celle de droite (au sens du test du Khi-2)

> : la valeur à gauche du symbole est significativement supérieure à celle de droite (au sens du test du Khi-2)

\*, \*\*, \*\*\* : test de tendance Cochran-Armitage significatif respectivement au seuil 0,05, 0,01, 0,001. NS : non significatif.

**Source : ESCAPAD 2022 - OFDT**

Clé de lecture : 9,2 % des adolescents de 17 ans résidant dans une commune rurale (unité d'agglomération inférieure à 2 000 habitants) ont misé de l'argent à un jeu de tirage au cours de l'année.



## Facteurs sociodémographiques associés à la pratique des JAH

Si la pratique des JAH à l'adolescence est un comportement partagé par plus d'un adolescent de 17 ans sur quatre, elle reste toutefois liée à de nombreux déterminants individuels. L'enquête, comme décrite précédemment, permet d'observer les pratiques des JAH selon le sexe, le parcours scolaire des adolescents, mais aussi la situation socioprofessionnelle des parents qui est également renseignée dans le questionnaire. Pour cette dernière, l'enquête montre que la situation socioprofessionnelle des parents est également liée à la pratique des JAH des adolescents. Par exemple, les adolescents de 17 ans dont les parents appartiennent à la classe sociale intermédiaire présentent comparativement à ceux issus de classes sociales favorisées des niveaux de pratique des JAH plus importants (respectivement 30,9 % vs 25,3 % de joueurs dans l'année). Toutefois, ces différents résultats ne tiennent pas compte de l'ensemble des caractéristiques des individus prises simultanément. Il convient dès lors de contrôler conjointement les effets de toutes les variables (ou effet de structure) afin de mesurer l'effet propre à chacune. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, on vérifie que le sexe reste un facteur fortement corrélé à la pratique des JAH avec des garçons plus souvent joueurs dans l'année que les filles (OR<sup>4</sup> = 1,5). De même, les apprentis et les adolescents sortis du système scolaire (OR = 1,8) présentent une pratique bien plus importante que les élèves en lycée général ou technique (tableau 3). C'est le cas également, mais dans une moindre mesure, en ce qui concerne les pratiques des JAH des adolescents vivant en zone rurale ou au sein d'une unité urbaine comprise entre 2 000 et 19 999 habitants (respectivement OR = 1,4 et OR = 1,2 comparativement à ceux qui vivent dans une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus). Enfin, les adolescents dont les parents appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle intermédiaire sont, comparativement à ceux issus d'une catégorie socioprofessionnelle favorisée, plus souvent joueurs dans l'année (OR = 1,2).

Tableau 3. Facteurs sociodémographiques des adolescents de 17 ans associés à la pratique des JAH dans l'année en 2022 (%)

Facteurs sociodémographiques	Modalités (% dans la population)	Part des joueurs dans l'année	
		%	OR
Sexe	Filles (49,5 %)	22,7	ref
	Garçons (50,5 %)	32,2	1,5 ***
Unité urbaine	Unité urbaine de 200 000 habitants et plus (42,5 %)	25,0	ref
	Unité urbaine de 20 000 à 199 999 habitants (18,1 %)	27,7	1,1
	Unité urbaine de 2 000 à 19 999 habitants (18,1 %)	29,2	1,2*
	Hors unité urbaine (commune rurale) (21,3 %)	31,6	1,4 ***
Catégorie socioprofessionnelle <sup>1</sup> du couple parental	Favorisée (39,6 %)	25,3	ref
	Intermédiaire (27,8 %)	30,9	1,2 **
	Défavorisée (32,5 %)	27,6	1,0
Situation scolaire	Élèves en lycée général ou technologique (68,5 %)	25,1	ref
	Élèves en lycée professionnel (24,3 %)	30,4	1,2 **
	Apprentis (3,9 %)	40,3	1,8 ***
	Sortis du système scolaire (3,3 %)	37,6	1,8 ***

Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Légende : \*\*\* : p < 0,001 ; \*\* : p < 0,01 ; \* : p < 0,05 ; test non significatif. Ref : modalité de la variable prise pour référence.

<sup>1</sup> Favorisée : binôme parental à dominante cadre ou intermédiaire / intermédiaire : binôme parental à dominante employé ou petit indépendant / défavorisée : binôme parental à dominante ouvrière, binôme parental monoactif d'employé ou d'ouvrier, binôme parental inactif.

Cette analyse explore les facteurs associés à la pratique d'un JAH dans l'année parmi les adolescents de 17 ans. Les quatre variables indépendantes retenues sont le sexe, l'unité urbaine, la catégorie socioprofessionnelle du couple parental et la situation scolaire.

Clé de lecture : parmi les filles, 22,7 % sont des joueuses dans l'année, contre 32,2 % parmi les garçons. Ces derniers, une fois les effets des variables indépendantes contrôlés, ont 1,5 fois plus de risques d'être joueurs de JAH dans l'année comparativement aux filles.

4. L'odds ratio (OR) est une mesure statistique mesurant l'effet d'un facteur (ici le sexe) dans la survenue d'un événement (être un joueur dans l'année).

# MODALITÉS DE JEU

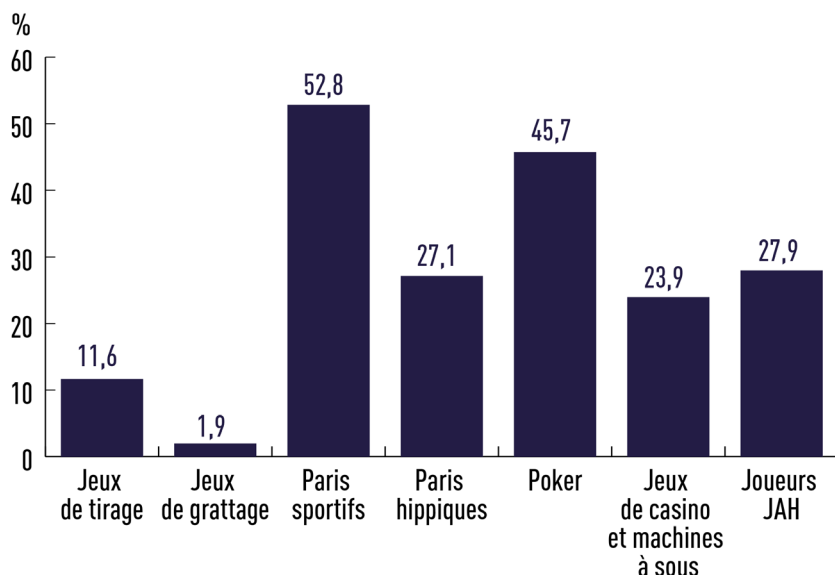
## Le recours à Internet dépend fortement du type de jeu

En 2022, plus d'un joueur sur quatre (27,9 %) a déclaré utiliser en général Internet dans sa pratique des JAH, mais avec des variations importantes en fonction du type de JAH (figure 5). Ce sont en premier lieu les joueurs de paris sportifs qui ont le plus souvent recours à Internet : 52,8 % d'entre eux ont, ainsi, déclaré jouer habituellement sur Internet. Viennent ensuite les joueurs de poker (45,7 %), de paris hippiques (27,1 %), puis ceux jouant à des jeux de casino et de machines à sous (23,9 %). L'usage d'Internet est, en revanche, moins répandu pour les jeux de tirage et de grattage (respectivement 11,6 % et 1,9 % des joueurs).

Les jeux de tirage, ainsi que les jeux de paris sportifs et de paris hippiques, peuvent être pratiqués aussi bien sur Internet qu'en points de vente, ces derniers bénéficiant d'une grande accessibilité avec un large réseau de détaillants<sup>5</sup> qui émaille tout le territoire. En France, l'ouverture d'un compte joueur en ligne sur les sites réglementés – qui proposent des jeux de tirage et de grattage, des paris sportifs, des paris hippiques et du poker – est réservée aux majeurs. Dans ce contexte, il est difficile de définir précisément l'usage d'Internet que font les adolescents dans leur pratique des JAH, entre une stratégie de contournement à la réglementation ou une utilisation plus limitée (par exemple : consultation du calendrier des prochains événements sportifs ou hippiques, résultats d'un jeu de tirage). L'enquête ne permet pas, en effet, de décrire précisément, à l'exception des joueurs de paris sportifs (cf. infra), les modalités d'utilisation d'Internet dans le comportement de jeu des adolescents de 17 ans.

Pour les jeux de poker, de machines à sous et de jeux de casino, ces types de JAH se distinguent par un accès plus difficile pour les adolescents, car l'offre physique de ce type de jeux se limite aux seuls établissements de casinos et clubs de jeux<sup>6</sup>, qui assurent un contrôle systématique d'identité à l'entrée. Sur Internet, seul le poker fait l'objet d'une offre régulée et encadrée par les pouvoirs publics.

Figure 5. Part des joueurs dans l'année ayant déclaré jouer principalement sur Internet en fonction du type de JAH en 2022 (%)



Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : 11,6 % des joueurs de jeux de tirage dans l'année ont déclaré jouer principalement sur Internet.

5. En 2022, la FDJ recensait 29 862 points de vente dans lesquels sont commercialisés des jeux de tirage, des jeux de grattage et des paris sportifs. De la même façon, en 2022, le PMU disposait de 13 436 points de vente proposant des jeux de paris hippiques. Les points de vente ne sont pas strictement cumulables entre les deux opérateurs du fait d'un recouvrement partiel des activités : nombre de points de vente proposent à la fois des paris hippiques, des paris sportifs et des jeux de tirage et de grattage.

6. Les clubs de jeux proposent une offre de JAH similaire aux établissements de casino à l'exception des machines à sous. En 2022, 203 établissements de casino et 7 clubs de jeux sont présents sur le territoire.

Parmi les adolescents qui jouent au poker ou à d'autres jeux de casino, la part élevée de ceux qui ne le font généralement pas sur Internet interroge sur l'existence possible de stratégies de contournement du contrôle d'identité systématique pour accéder aux établissements de casino et/ou sur l'existence d'une pratique dans une sphère privée que l'enquête ne permet pas ici de dissocier. Il est à noter que la présence d'un ou plusieurs établissements ou clubs de jeux au sein du département de résidence de l'adolescent n'est pas discriminante. Pour les joueurs de poker comme pour ceux de jeux de casino, la part de ceux ne jouant habituellement pas sur Internet est similaire, que le département bénéficie ou non de cette offre de jeux. Compte tenu de la faible prévalence de la pratique des jeux de poker et de jeux de casino au cours de l'année, ce phénomène reste marginal et ne représente respectivement que 1,1 % et 1,6 % des adolescents de 17 ans. À noter également que, pour ces deux types de JAH, la majorité des joueurs n'utilisant pas habituellement Internet ont une pratique très occasionnelle. Pour le poker, 62,5 % ont joué moins d'une fois par mois (20,8 % deux à trois fois par mois) au cours des douze derniers mois. Pour les jeux de casino et de machines à sous, 85,7 % ont joué moins d'une fois par mois et 8,4 % deux à trois fois par mois.

## La majorité des joueurs ne joue qu'à un seul type de JAH

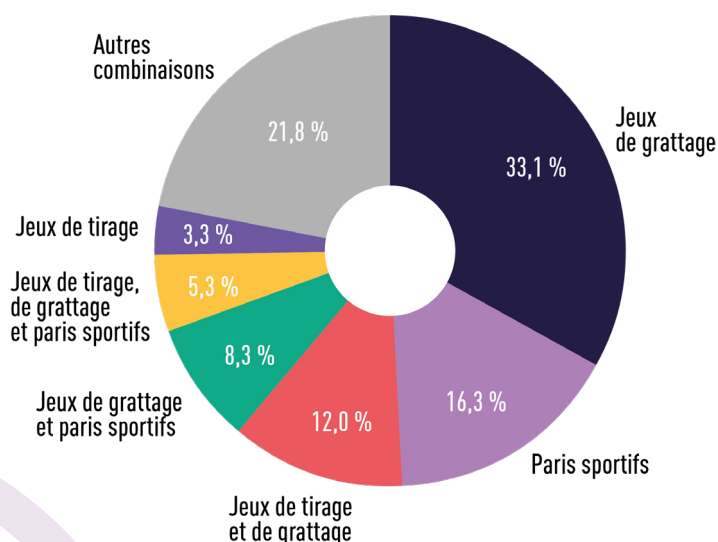
La multi-activité, c'est-à-dire le fait de jouer à plusieurs types de JAH au cours de l'année, concerne moins d'un joueur sur deux : 42,2 % des joueurs ont pratiqué au moins deux types de JAH, et 14,3 % au moins trois types différents. Le fait de jouer à différents types de JAH est plus fréquent chez les garçons que chez les filles (45,8 % vs 37,0 %).

Parmi les joueurs dans l'année, un tiers (33,1 %) n'a joué qu'à des jeux de grattage et 16,3 % qu'à des paris sportifs (figure 6). La combinaison la plus fréquente des JAH est l'association de jeux de tirage et de jeux de grattage (12,0 %). Enfin, près d'un joueur sur dix (8,3 %) a joué à la fois à des jeux de grattage et des paris sportifs. Ces quatre profils de jeux représentent la pratique de près de sept joueurs sur dix (69,6 %).

La pratique exclusive de jeux de grattage est très présente chez les filles qui déclaraient jouer dans l'année : la moitié d'entre elles (50,1 %) a déclaré avoir joué exclusivement à des jeux de grattage et 19,5 % uniquement à des jeux de tirage et de grattage. La pratique exclusive de jeux de tirage concerne 4,8 % des joueuses. Ces trois profils représentent la pratique de plus de sept joueuses sur dix (74,4 %).

Chez les garçons qui déclaraient jouer dans l'année, ce sont en premier lieu les paris sportifs qui captent la plus grande part de l'activité des JAH : un quart (26,0 %) sont des joueurs de paris sportifs exclusifs. La pratique exclusive de jeux de grattage vient en deuxième position et concerne plus d'un joueur sur cinq (21,3 %), suivi en troisième position par le cumul de jeux de grattage et de paris sportifs (11,8 %). Ces trois profils de jeux représentent la pratique de six joueurs sur dix (59,2 %).

Figure 6. Les types de pratiques de JAH parmi les joueurs dans l'année chez les adolescents de 17 ans en 2022 (%)



Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : parmi les joueurs de jeux d'argent et de hasard au cours de l'année, 33,1 % n'ont joué qu'à des jeux de grattage.

## Focus sur les joueurs de paris sportifs

Des questions additionnelles en 2022 permettent de rendre compte de la pluralité des pratiques de paris sportifs chez les adolescents de 17 ans, qu'il s'agisse du montant habituel des mises engagées, du montant maximal engagé au cours des douze derniers mois, de l'impact financier des pratiques de paris sportifs pour lequel les joueurs étaient invités à auto-évaluer leur pratique selon un rapport coût-bénéfice, ou encore du canal de paiement (Internet ou points de vente).

### Des mises habituelles autour de 10 euros

En termes de mise habituelle, la moitié des joueurs sportifs mise généralement 10 euros ou moins tandis que 10 % des adolescents qui ont joué dans l'année ont déclaré des mises moyennes égales ou supérieures à 50 euros (tableau 4). Concernant les mises maximales parfois engagées, elles restent limitées pour la très grande majorité des joueurs puisque seuls 10 % ont déclaré qu'il leur était déjà arrivé de parier jusqu'à 200 euros ou plus.

Tableau 4. Montant des mises parmi les joueurs dans l'année de paris sportifs en 2022 (€)

	1 <sup>er</sup> décile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	9 <sup>e</sup> décile
Mise habituelle dans l'année	2 €	5 €	10 €	20 €	50 €
Mise maximale dans l'année	5 €	10 €	20 €	50 €	200 €

Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : 10 % des joueurs de paris sportifs ont pour habitude de miser 2 € ou moins par pari et 10 % des joueurs de paris sportifs ont pour habitude de miser 50 € et plus par pari.

### Les joueurs de paris sportifs déclarent plus souvent gagner de l'argent qu'en perdre

Chaque joueur de paris sportifs était également invité à auto-évaluer l'impact monétaire consécutif à sa pratique sur l'ensemble des douze derniers mois. Près d'un joueur sur deux (46,6 %) a déclaré avoir gagné plus d'argent qu'il n'en a perdu en jouant aux paris sportifs, dont 16,6 % estiment avoir gagné beaucoup plus d'argent qu'ils n'en ont perdu (figure 7). À l'inverse, un tiers des joueurs (32,9 %) considère que, sur une année, les paris sportifs leur ont fait perdre de l'argent, dont 12,7 % qui estiment en avoir même perdu beaucoup. S'il est tout à fait possible pour un joueur de gagner de l'argent, le solde moyen de l'ensemble des joueurs est nécessairement négatif puisque les opérateurs n'ont l'obligation de reverser qu'entre 76,5 % et 85 % des mises<sup>7</sup> par année civile. Le fait que la situation la plus souvent citée par les adolescents de 17 ans est d'avoir gagné un peu plus d'argent qu'ils n'en ont perdu suggère une tendance à sous-évaluer leurs pertes et à surévaluer leurs gains.

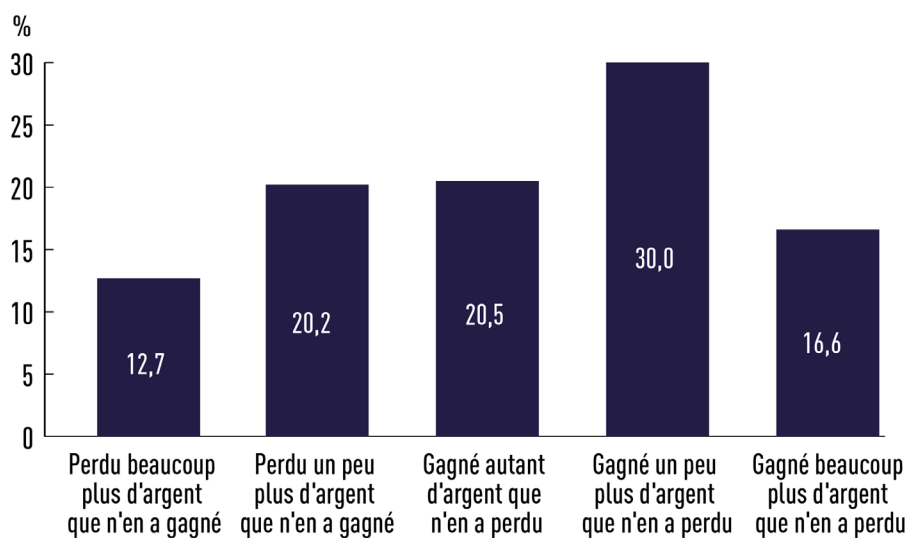
### Un quart des adolescents de 17 ans jouant aux paris sportifs utilise un compte joueur personnel

Concernant le mode de paiement (points de vente ou opérateurs sur Internet), quatre joueurs sur dix (40,6 %) ont déclaré ne pas utiliser les sites de paris sportifs. Un quart (22,8 %) a déclaré utiliser un compte joueur personnel (normalement impossible s'agissant de mineurs), 14,3 % évoquent un partage de compte en utilisant celui d'une tierce personne, 19,2 % consultent les sites des opérateurs pour préparer leur pari avant de se rendre ensuite en points de vente et 3,2 %<sup>8</sup> mentionnent un moyen autre.

7. Décret n° 2020-1349 du 4 novembre 2020 relatif aux modalités de régulation de l'Autorité nationale des jeux. Art. 46, art. 27.

8. N.B. : compte tenu des règles en matière d'arrondis, le total des catégories peut différer légèrement de 100,0.

Figure 7. La perception des joueurs de paris sportifs dans l'année sur leurs gains ou leurs pertes moyennes (%)



Source : ESCAPAD 2022 - OFDT

Clé de lecture : 12,7 % des joueurs de paris sportifs dans l'année considèrent qu'ils ont perdu beaucoup plus d'argent qu'ils n'en ont gagné.

## LE JEU PROBLÉMATIQUE

Afin de pouvoir estimer la part des joueurs en grande difficulté, l'enquête ESCAPAD propose aux adolescents de répondre à l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) qui est un questionnaire de repérage des problèmes et des conséquences liés à la pratique des JAH. Cet outil explore neuf dimensions différentes relatives aux impacts négatifs qu'une pratique dite « déraisonnable » de jeu d'argent et de hasard peut générer, et mesure le degré de dépendance en classant les individus, selon le score obtenu, en quatre catégories distinctes (encadré « L'Indice canadien du jeu excessif », p. 16).

### Près de un joueur sur dix concerné par le jeu problématique

Parmi les joueurs de 17 ans qui ont joué au moins une fois au cours des douze derniers mois, sept joueurs sur dix (70,6 %) ne présenteraient aucun risque selon l'ICJE et 20,6 % présenteraient un risque faible. La part des joueurs problématiques, c'est-à-dire ceux ayant un score à l'ICJE supérieur ou égal à 3, concerne près d'un joueur sur dix (8,8 %) <sup>9</sup>, dont 1,3 % présenteraient des habitudes de jeu excessives (score ICJE supérieur ou égal à 8).

Rapporté à l'ensemble de la population adolescente, la prévalence de jeu problématique en 2022 (soit le cumul des joueurs classés à risque modéré et ceux classés à risque excessif) s'élève à 2,4 %, dont 0,4 % sont classés comme joueurs à risque excessif.

### Les facteurs associés au jeu problématique

Certaines caractéristiques sociodémographiques et/ou comportements de jeu peuvent apparaître liés à la survenue de problèmes de jeu. Les facteurs sociodémographiques qui ont été analysés sont le sexe, la zone de résidence, la situation scolaire de l'adolescent et le statut socioprofessionnel des parents. Précisons que pour ce dernier, les résultats sont à la limite de la significativité statistique. Les comportements de jeu qui ont été analysés sont le type de JAH pratiqué, le support utilisé et la fréquence de pratique. Pour contrôler conjointement les effets de toutes les variables afin de fournir une estimation de l'effet propre à chacune, une régression logistique multivariée a été effectuée (tableau 5). Les résultats de cette analyse montrent :

- Les garçons sont plus à risque de jeu problématique que les filles (13,3 % des joueurs vs 2,4 %<sup>9</sup> des joueuses ; OR = 3,2).

9. N.B. : compte tenu des règles en matière d'arrondis, le total des catégories peut différer légèrement et ne pas correspondre exactement aux chiffres donnés dans la publication suivante : OFDT. Les jeux d'argent et de hasard à 17 ans (OFDT, 2023).

- La situation scolaire des adolescents de 17 ans, dont les prévalences de jeu problématique évoluent de 8,2 % pour ceux inscrits en filière générale à 10,6 % parmi les apprentis, ne semble pas liée au jeu problématique. Ce constat est également valable pour la taille d'unité urbaine.
- Un risque augmenté en cas de pratique hebdomadaire comparativement à une pratique moins fréquente. Ainsi, parmi les joueurs ayant une fréquence de jeu hebdomadaire, un tiers (33,7 %) est classé par l'ICJE comme joueur problématique, contre 4,8 % pour les joueurs ayant une pratique plus occasionnelle (OR = 5,1).
- La pratique du pari sportif, qu'elle soit ou non exclusive, est à risque de jeu problématique. Parmi les joueurs exclusifs de paris sportifs 13,6 % sont classés par l'ICJE comme joueurs problématiques, contre 2,2 % pour les joueurs ne les pratiquant pas (OR = 4,5). Le cumul des jeux de paris sportifs avec d'autres types de JAH apparaît également lié au jeu problématique comparativement aux joueurs qui ne font pas de paris sportifs (21,3 % vs 2,2 % ; OR = 4,7).
- Le fait de jouer majoritairement sur Internet n'est pas significativement associé au risque de jeu problématique.

**Tableau 5. Facteurs associés au risque de jeu problématique chez les adolescents de 17 ans ayant joué un JAH dans l'année en 2022 (%)**

Facteurs	Modalités (% dans la population)	Part du jeu problématique	
		%	OR
<b>Sexe</b>	Filles (41,1 %)	2,4	ref
	Garçons (58,9 %)	13,3	3,2 **
<b>Unité urbaine</b>	Unité urbaine de 200 000 habitants et plus (38,6 %)	10,3	ref
	Unité urbaine de 20 000 à 199 999 habitants (17,8 %)	10,9	1,8
	Unité urbaine de 2 000 à 19 999 habitants (19,4 %)	7,1	1,2
	Hors unité urbaine (commune rurale) (24,2 %)	6,7	1,3
<b>Catégorie socioprofessionnelle<sup>1</sup> du couple parental</b>	Favorisée (37,1 %)	11,3	ref
	Intermédiaire (30,9 %)	7,4	0,8
	Défavorisée (32,0 %)	6,1	0,6 *
<b>Situation scolaire</b>	Élèves en lycée général ou technologique (63,2 %)	8,2	ref
	Élèves en lycée professionnel (26,7 %)	8,3	0,9
	Apprentis (5,7 %)	10,6	0,7
	Sortis du système scolaire (4,4 %)	10,1	1,4
<b>Jeu hebdomadaire</b>	Non (85,9 %)	4,8	ref
	Oui (14,1 %)	33,7	5,1 ***
<b>Catégorie de joueur</b>	Joueur hors paris sportifs (58,6 %)	2,2	ref
	Joueur exclusif de paris sportifs (16,2 %)	13,6	4,5 ***
	Joueur de paris sportifs et d'autres types de JAH (25,1 %)	21,3	4,7 ***
<b>Jeux sur Internet</b>	Non (72,5 %)	6,8	ref
	Oui (27,5 %)	18,5	0,8

Légende : \*\*\* : p < 0,001 ; \*\* : p < 0,01 ; \* : p < 0,05 ; test non significatif.

Ref : modalité de la variable prise pour référence.

<sup>1</sup> Favorisée : binôme parental à dominante cadre ou intermédiaire / intermédiaire : binôme parental à dominante employé ou petit indépendant / défavorisée : binôme parental à dominante ouvrière, binôme parental monoactif d'employé ou d'ouvrier, binôme parental inactif.

Cette analyse explore les facteurs associés à la survenue du jeu problématique parmi les adolescents de 17 ans joueurs dans l'année. Les joueurs sont classés comme problématiques s'ils ont un score au moins égal à 3 à l'ICJE (encadré « L'Indice canadien du jeu excessif », p. 16).

Sept variables indépendantes sont retenues. D'une part des données sociodémographiques incluant le sexe, l'unité urbaine, la catégorie socioprofessionnelle du couple parental et la situation scolaire. D'autre part des données de comportement de JAH incluant le jeu hebdomadaire, le type de JAH et le fait de jouer sur Internet.

Clé de lecture : parmi les joueuses dans l'année, 2,4 % sont concernées par le jeu problématique, et 13,3 % parmi les joueurs. Ces derniers, une fois les effets des variables indépendantes contrôlées, ont 3,2 fois plus de risques d'être classés comme joueurs problématiques au regard des critères de l'ICJE comparativement aux joueuses.

Source : ESCAPAD 2022 - OFDT



## CONCLUSION

L'exercice 2022 de l'enquête ESCAPAD a permis d'observer pour la troisième fois les niveaux de pratique de jeux d'argent et de hasard chez les adolescents de 17 ans. Les jeux de grattage sont les JAH le plus souvent pratiqués : près d'un adolescent sur cinq (18,9 %) y a joué au cours des douze derniers mois, et 1,2 % y ont joué au moins une fois par semaine. Viennent ensuite les paris sportifs avec plus d'un adolescent de 17 ans sur dix (11,6 %) qui y a joué dans l'année et 2,9 % au moins une fois par semaine. Les autres types de JAH sont pratiqués par moins d'un adolescent sur dix : 7,6 % pour les jeux de tirage, 3,0 % pour les jeux de casino ou les machines à sous, 2,7 % pour le poker et 1,0 % pour les paris hippiques.

Si l'offre des JAH est importante dans le nombre de types de jeux proposés, la majorité des joueurs n'a misé de l'argent qu'à un seul type de jeu d'argent et de hasard.

Tous types de jeux confondus, la pratique hebdomadaire des JAH concerne 4,0 % des adolescents, 6,7 % pour les garçons et 1,3 % pour les filles. En termes de fréquence de jeu, les jeux de paris sportifs sont ceux pour lesquels on observe la plus forte part de joueurs hebdomadaires.

L'utilisation d'Internet s'inscrit dans une numérisation croissante des pratiques de JAH : plus d'un quart des joueurs (27,9 %) ont déclaré jouer majoritairement à des JAH sur Internet avec des disparités fortes selon le type de JAH, les jeux de paris sportifs étant les seuls à être pratiqués majoritairement sur ce support. Cette digitalisation est susceptible d'exposer davantage les adolescents aux communications commerciales des opérateurs renforçant d'autant la normalisation des comportements de jeu. En 2022, 56,9 % des adolescents de 17 ans ont rapporté avoir vu ou entendu une publicité relative à un site de paris sportifs la semaine précédant l'enquête (77,2 % dans les trente derniers jours). Seuls 8,8 % n'en font pas mention.

Certaines caractéristiques sociodémographiques sont liées à la pratique d'un JAH au cours de l'année, au premier rang desquelles on retrouve le sexe, puis la situation scolaire. Le développement d'un comportement de jeu à risque apparaît fonction à la fois du contexte social et du contexte de pratique de jeu dans lequel l'adolescent s'inscrit. La répétition, appréciée à travers le jeu hebdomadaire, et le type de JAH pratiqué sont autant facteurs de risque dans la survenue du jeu problématique. La pratique de paris sportifs, qu'elle soit ou non en concomitance avec d'autres types de JAH, apparaît liée à la survenue de jeu problématique.

La perception par une majorité de joueurs d'avoir gagné de l'argent avec leurs paris sportifs laisse entendre une erreur d'appréciation. Il est intéressant de mettre ce constat en relation avec la rhétorique du marketing des paris sportifs, mettant toujours en scène des joueurs qui gagnent et jamais des joueurs qui perdent. Dès lors, la correction de cette distorsion pourrait être une piste d'axe de prévention de pratiques à risque.

## Repères méthodologiques

Depuis 2000, l'enquête ESCAPAD (Spilka *et al.*, 2019) interroge des adolescents âgés de 17 ans de nationalité française. Elle vise prioritairement à quantifier la consommation de drogues, licites et illicites dans la population adolescente. Sa régularité permet de suivre et d'analyser les évolutions des niveaux d'usages de drogue à l'échelle nationale mais également régionale. Cette observation continue permet en outre d'identifier l'émergence et la généralisation ou le recul de certaines consommations et d'étudier certaines caractéristiques liées aux pratiques de ces usages. ESCAPAD est une enquête anonyme s'appuyant sur un questionnaire autoadministré durant la Journée défense et citoyenneté (JDC). L'échantillonnage consiste à interroger tous les adolescents convoqués à la JDC sur une période variant d'une à deux semaines du mois de mars. Elle s'inscrit dans un dispositif d'observation plus large, qui couvre l'ensemble de la période de l'adolescence en complémentarité avec l'enquête biennale menée en collèges et lycées (EnCLASS). Entre le 21 et 25 mars 2022, toutes les sessions JDC dans toute la France métropolitaine ont été concernées par l'enquête, soit 739 durant la période d'enquête, garantissant la participation de la quasi-totalité des appelés présents et la représentativité de l'échantillon. Au total 23 701 adolescents, âgés de 17,4 ans en moyenne, ont répondu au questionnaire. 7 532 d'entre eux ayant reçu un questionnaire comportant le module de questions sur les jeux d'argent et de hasard. Le protocole d'enquête qui repose sur un échantillon aléatoire garantit la représentativité de l'ensemble de la population adolescente française âgée de 17 ans.

### Principaux indicateurs utilisés :

La question « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous mis de l'argent sur les jeux d'argent suivant », dont les modalités de réponse sont « Jamais », « 1 fois par mois ou moins », « 2 à 3 fois par mois », « environ 1 fois par semaine », « 2 à 6 fois par semaine » et « tous les jours », est déclinée pour chaque type de JAH.

Elle permet de définir les indicateurs ci-dessous :

- **Pratique dans l'année** : au moins une mise au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ;
- **Pratique hebdomadaire** : au moins une mise par semaine au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ;
- **Pratique quotidienne** : au moins une mise par jour au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

La question du JAH sur Internet « Au cours des 12 derniers mois, en général, quand vous jouez [type de jeu], le faites-vous sur Internet ? » avec les modalités de réponse « oui », « non » permet de construire l'indicateur suivant :

- **Jouer sur Internet** : utilisation d'Internet en général dans sa pratique de JAH.

## L'Indice canadien du jeu excessif (ICJE)

Échelle développée par le centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, cet instrument de mesure comprend 9 items dont les quatre modalités « jamais », « parfois », « la plupart du temps » « presque toujours » sont numérotées de 0 à 3. Chaque répondant se voit alors attribuer un score compris de 0 à 27.

### Les items de l'ICJE : Au cours des douze derniers mois...

1. Avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ?
2. Avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir la même excitation ?
3. Avez-vous rejoué une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu en jouant ?
4. Avez-vous vendu quelque chose ou emprunté pour obtenir de l'argent pour jouer ?
5. Avez-vous déjà senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu ?
6. Le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris du stress ou de l'angoisse ?
7. Des personnes ont-elles critiqué vos habitudes de jeu ou dit que vous aviez un problème avec le jeu ?
8. Vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?
9. Vous êtes-vous déjà senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui arrive quand vous jouez ?

### Interprétation :

- **Joueurs sans risque** : joueur ne présentant aucun critère indiquant qu'il pourrait se trouver en difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 0) ;
- **Joueurs à faible risque** : joueur répondant à des critères indiquant qu'il a peu de chance de se trouver en difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 1 à 2) ;
- **Joueurs à risque modéré** : joueur répondant à des critères indiquant qu'il pourrait se trouver en difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 3 à 7) ;
- **Joueur excessif** : joueur répondant à des critères indiquant qu'il est vraisemblablement en grande difficulté par rapport à sa conduite de jeu, qui occasionne de probables pertes de contrôle (score = 8 et plus) ;
- **Joueur problématique** : Joueur en situation de difficulté ou de grande difficulté par rapport à sa conduite de jeu (score = 3 et plus) ;

## Bibliographie

### Liens accessibles aux 12/04/2024

Brissot A., Philippon A., Spilka S. (2018) Niveaux de pratique des jeux d'argent et de hasard à la fin de l'adolescence en 2017. Enquête ESCAPAD 2017. Note 2018-03. Saint-Denis, OFDT, 12 p.

INSERM (2008) Jeux de hasard et d'argent. Contextes et addictions. Paris, INSERM, coll. Expertise collective, 479 p.

INSERM (2014) Conduites addictives chez les adolescents : usages, prévention et accompagnement. Paris, INSERM, coll. Expertise collective, 482 p.

Nadeau L., Valleur M. (Dir.) (2014) Pascasius ou comment comprendre les addictions suivi du Traité sur le jeu (1561). Québec, Presses de l'Université de Montréal, 187 p.

OFDT (2023) Les jeux d'argent et de hasard à 17 ans. Résultats d'ESCAPAD 2022. *Tendances*, OFDT, n° 157, 4 p.

Reynaud M., Karila L., Aubin H.-J., Benyamina A. (Dir.) (2016) Traité d'addictologie. 2<sup>e</sup> édition. Paris, Lavoisier Médecine Sciences, 900 p.

Spilka S., Le Nézet O., Janssen E., Brissot A., Philippon A. (2019) Guide méthodologique de l'enquête ESCAPAD. Paris, OFDT, 63 p.

### Pour en savoir plus

Costes J.-M., Richard J.-B., Eroukmanoff V., Le Nézet O., Philippon A. (2020) Les Français et les jeux d'argent et de hasard. Résultats du Baromètre de Santé publique France 2019. *Tendances*, OFDT, n° 138, 6 p.

Díaz Gómez C. (2022) État des connaissances sur les paris sportifs en ligne. Paris, OFDT, coll. Rapports, 25 p.

Guillou-Landreat M., Gallopel-Morvan K., Lever D., Le Goff D., Le Reste J.Y. (2021) Gambling marketing strategies and the internet: What do we know? A systematic review. *Frontiers in Psychiatry*, Vol. 12, art. 583817.

OFDT (2023) Les jeux d'argent et de hasard en France en 2022. Paris, OFDT, coll. Notes de bilan, 9 p.

**> Pour citer cette publication** : Eroukmanoff V., Philippon A., Le Nézet O., Spilka S. Pratiques de jeux d'argent et de hasard en 2022 chez les adolescents de 17 ans. Paris, OFDT, coll. Notes de résultats, 17 p.



Observatoire français des drogues et des tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr

ISBN : 979-10-92728-85-9

Photo copyrights : © Jiri Hera / © Gilles Paire (Adobe Stock)

[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)